

Gestion Par Consentement

Fiche récap processus

Attention ce processus est trop complexe pour être décrit en détail ici ! Vous trouverez facilement plus d'informations sur Internet. Une formation est nécessaire.

Processus: Une personne amène un sujet. Il y a un tour de parole. Quelqu'un émet ensuite une proposition. Il y a un tour de clarification suivi d'un tour de ressenti. Le proposeur peut modifier sa proposition. Il y a un tour d'objections sur la proposition. Sans objection, la proposition est validée. Sinon le groupe essaie de transformer l'objection en bonification (amélioration de la proposition). Si ce n'est pas possible la décision est rejetée.



Merci à l'UDN pour le visuel.

Avantages (non exhaustif) :

- adhésion très forte à la proposition, mise en oeuvre facile
- forte intelligence collective
- génère un sentiment d'unité (en cas de réussite et de fluidité)
- écoute et respect des limites de chacun

Nécessite :

- un facilitateur compétent et neutre
- une vision commune claire
- d'être réunis
- que tout le monde soit formé
- des qualités humaines chez chacun-e (concision, clarté, lâcher-prise, bienveillance,...)

Adapté :

- pour 2 à 6 personnes (laborieux de 6 à 12, éprouvant au-delà)
- aux enjeux forts et irréversibles
- aux décisions demandant une implication active de chacun

Déconseillé pour :

- les sujets où des positions antagonistes irréconciliables existent
- les sujets urgents, à enjeu faible ou moyen

Inconvénients (non exhaustif) :

- processus le plus exigeant en terme de qualités et de formation des participants
- processus parmi les plus longs
- beaucoup de conditions requises. si elles ne sont pas remplies, les conséquences sont nombreuses

Risques:

- inertie
- paralysie (Incapacité de long terme à décider de certains sujets)
- épuisement, désinvestissement des membres

Pour savoir tous les avantages et les inconvénients de ce processus, voyez l'article : <https://gouvernanceintegrative.com/analyse-consensus-consentement>

FAQ Gestion par Consentement

Nous sommes nombreux, mais nous voulons vraiment être tous d'accord, que faire ?

La Sociocratie, dont est issu le consentement, permet la structuration d'un grand groupe en plusieurs cercles souverains mais coordonnés, fonctionnant chacun au consentement.

Pour les décisions en grand groupe, tournez-vous plutôt vers des processus où tout le monde est consulté (plutôt que décisionnaires) ou des processus comme le vote à choix multiples qui permet une très haute adhésion, sans blocage possible.